

Cti

Atelier international et
Colloque CTI
5 et 6 février 2024



Cti

Commission
des titres d'ingénieur

Colloque de la CTI

Ingénieur dans un environnement incertain

Mardi 6 février 2024



Accueil

Elisabeth Crépon

Présidente de la CTI

Directrice générale
ENSTA Paris



Organisation du colloque

Jean-Louis Allard

Vice-Président de la CTI

Collège académique



Colloque CTI – Mardi 6 février 2024

- **8h30** Café d'accueil des participants
- **9h30** Ouverture du colloque **Elisabeth CRÉPON**, Présidente de la CTI, Directrice générale ENSTA Paris
- **9h40** Table ronde « Ingénieur dans un environnement incertain »
 - Introduction : **Elisabeth CREPON**, Présidente de la CTI
 - Animation : **Thierry COULHON**, Président par interim de l'Institut Polytechnique de Paris
 - **Antoine BOUVIER**, Conseiller du président, Airbus
 - **Thomas HOUY**, Maître de conférences, Telecom Paris
- **10h30** Bilan de la campagne d'accréditation passée
- **11h00** Pause-café
- **11h20** Focus sur le référentiel R&O 2024 Ingénieur et Bachelor
- **12h45** Allocution de **Thierry CARLIER**, Directeur Général Adjoint, Direction Générale de l'Armement
- **13h15** Pause déjeuner

14h30 Ateliers thématiques

- Atelier 1** : Les écoles dans leur environnement.
- Atelier 2** : Recherche
- Atelier 3** : International
- Atelier 4** : Cohérence entre compétences visées et formations
- Atelier 5** : Qualité et amélioration continue
- Atelier 6** : Rôle de l'entreprise
- Atelier 7** : Les étudiants parties prenantes dans les évolutions d'écoles et de l'évaluation

15h30 Clôture du colloque

- 15h45 Rendez-vous individuels** entre les écoles de la campagne 2024-2025 et le rapporteur principal de leur dossier
- 19h00** **Fin** des rendez-vous individuels et du colloque

Table ronde

**Ingénieur dans un environnement
incertain**

Table ronde

Ingénieur dans un environnement incertain



Antoine BOUVIER
Conseiller du président,
Airbus

Thierry COULHON
Président par interim de
l'Institut Polytechnique de
Paris

Thomas HOUY
Maître de conférences,
Telecom Paris

Elisabeth CREPON
Présidente de la CTI
Directrice générale
ENSTA Paris

Bilan des campagnes d'accréditation passées



Françoise Delpech
Membre de la CTI
Collège académique



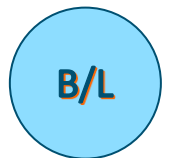
Fabrice Losson
Vice-Président de la CTI
Collège socio-économique

Avec la contribution de :

Monica Mocanu, équipe permanente de la CTI

Bilan de la campagne d'accréditation ingénieur 22/23 & BSI 23/24

- Éléments généraux de volume d'activité et grands chiffres de la campagne **ingénieurs** 22/23
- Analyse quantitative et qualitative des évaluations des formations d'**ingénieurs** en France 22/23
- Analyse quantitative et qualitative des évaluations des formations d'**ingénieurs** à l'international 22/23
- Bilan de la campagne **Bachelors Sciences et ingénierie** / grade de Licence 23/24



Eléments globaux

Volume et typologie d'audits ingénieurs campagne 22/23

255 cursus évalués dont 214 en France et 41 à l'international

181 en n-1 (60 + 121)

**au cours de 89 audits dans 77 établissements en France
et 12 à l'international**

58 audits en n-1 (33 + 25)

**Pour la France, 58 nouveaux projets ont été soumis dont 26 nouvelles voies et
9 nouveaux sites (45 nouveaux projets en n-1)**

Evolution du volume global pour information :

- 77 audits en 2021-2022 - dont 19 dédiés BSI
- 109 audits en 2022-2023 - dont 20 dédiés BSI
- 104 audits en 2023-2024 - dont 18 dédiés BSI (campagne en cours)
- 114 audits planifiés en 2024-2025 - dont 24 dédiés BSI



Analyse quantitative des résultats en France

- . Durée maximale (ou 3 ans par défaut sur nouveaux projets) : **76 % (-7 points / A-1, -12 points / A-2)**
- . Durée restreinte : **19,5 % (+12,5 points / A-1, +9,5 points / A-2)**
- . Non accrédités : **3,5 % (-6,5 points / A-1, +1,5 points / A-2)**

Ces refus représentent seulement 12,5 % du total des nouveaux projets (-1 point / A-1) :

- une FISEA ne prévoyant pas de recrutement spécifique et distinct des FISE ;
- Une CPI sans garantie d'équipe enseignante autonome et maîtrisée ;
- Cinq nouveaux sites avec ancrage local, environnement recherche et taux d'encadrement insuffisants.

À noter : deux dossiers n'ont pu être tranchés et ont fait l'objet d'un report de décision



Analyse quantitative des résultats en France

Conditions complémentaires assorties aux décisions

- 8 rapports intermédiaires demandés, soit sur 10 % des audits, part quasi stable par rapport à A-1 (+ 1 point) mais < A-2 (-11 points)
- 18 injonctions prononcées, soit sur 23% des audits, en augmentation de 5 points par rapport à A-1 (+3/A-2), et portant sur 8 grandes catégories d'items (*)
- 9 accréditations sous réserves, soit sur 12% des audits, part stable par rapport à A-1 et A-2, et portant sur 3 grandes catégories d'items (**)

(*) près de 80% des injonctions concernent :
les sujets de SMQ et plus généralement de conformités non bloquantes ;
la stratégie de développement de l'école et les moyens humains afférents ;
la démarche compétences.

(**) 95% des réserves portent sur des sujets de conformité :
du règlement des études d'une part (notamment la semestrialisation des ECTS) ;
et à R&O d'autre part (notamment la durée de la mobilité internationale).

Bilan des audits ingénieur France



Analyse brute des points forts relevés

Top 3/5/10

- Bonne vision du marché, adéquation besoins entreprises - 52%
- Moyens matériels, plateformes, locaux de qualité - 51 %
- Environnement recherche favorable, synergies avec les labos - 49 %
- Fort ancrage local, bonne insertion dans le territoire - 48 %
- Partenariats entreprises/branches professionnelles riches et variés - 44 %
- Notoriété de l'école, identité reconnue par les parties prenantes - 39 %
- Adhésion des équipes au projet école, communication interne fluide - 39 %
- Bonne insertion professionnelle ; stratégie de développement et vision cohérentes ; dynamique globale de l'équipe de direction - 32 %

Bilan des audits ingénieur France



Analyse plus fine des points forts

11 points forts en moyenne par audit, chiffre assez stable sur 3 ans

Forte variabilité habituelle (de 2 à 30) avec 75 sous-thématiques identifiées, en légère hausse

Top 3 des grandes thématiques

- Adéquation marché de l'emploi/partenariats entreprises - **88 %**
- Moyens à disposition/soutien de l'établissement - **64 %**
- Ancrage local/politique de site - **60 %**

Concentration croissante des points forts sur les grands sujets avec plus du **tiers** de l'ensemble des points forts dans ce Top 3 (regroupant 15 items sur les 75)

Suivent les sujets de dynamique globale et d'adhésion des équipes, puis de cohérence de stratégie et d'identité reconnue, de dynamique recherche et des thématiques RSE au sens large

Plus de 60% de l'ensemble des 825 points forts se concentrent sur ces 7 grandes thématiques

Bilan des audits ingénieur France



Analyse brute des recommandations

Top 3/6/10

- Fiche RNCP nouveau format, blocs de compétences - 53 %
- Opérationnaliser la démarche compétences (modalités éval, impliquer PP) - 47 %
- Déploiement, mise en application démarche qualité - 32 %
- Mise en conformité R&O de la mobilité internationale - 31 %
- Augmenter la part de vacataires socio-économiques - 26 %
- Renforcer l'exposition des apprenants à la recherche - 26 %
- Développer la mobilité entrante - 24 %
- Augmenter la part des enseignements consacrés aux thématiques RSE - 23 %
- Renforcer l'adossement formations/recherche, développer les synergies - 22 %
- Mise en place/fréquence/place des entreprises en conseil de perfectionnement - 20 %

Bilan des audits ingénieur France



Analyse plus fine des recommandations

11 recommandations en moyenne par audit, chiffre en légère hausse sur 3 ans
Forte variabilité habituelle (de 2 à 32) mais 142 sous-thématiques identifiées ! (+50%)

Top 3 des grandes thématiques

- Démarche compétences & fiche RNCP - **69 %** (en repli)
- Relations internationales & mobilités - **68 %** (en progression)
- Management de la qualité - **66 %** (en progression)

Concentration croissante des recommandations sur les grands sujets. **30 %** de l'ensemble figurent dans ce top 3 (regroupant 20 items sur les 142).

Suivent les sujets des relations entreprises et de l'emploi (fort impact lié au taux de vacataires socio-économiques), des moyens (humains essentiellement), des thématiques RSE au sens large, puis du positionnement recherche et des synergies avec la formation.

Près de 60% de l'ensemble des 780 recommandations se concentrent sur ces 7 grandes thématiques

Bilan des audits ingénieur à l'international

Cartographie :

41 (121 en A-1) formations examinées
Dont 14 nouveaux projets

Le périmètre :

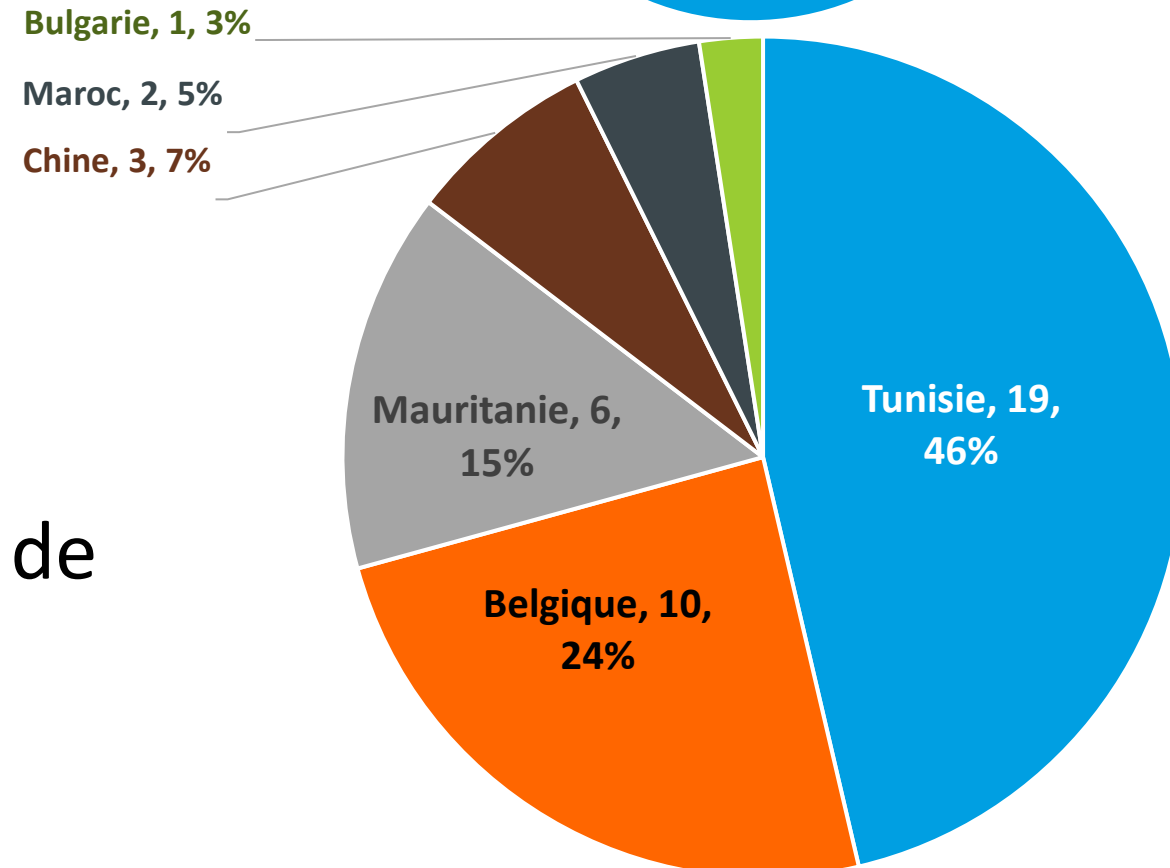
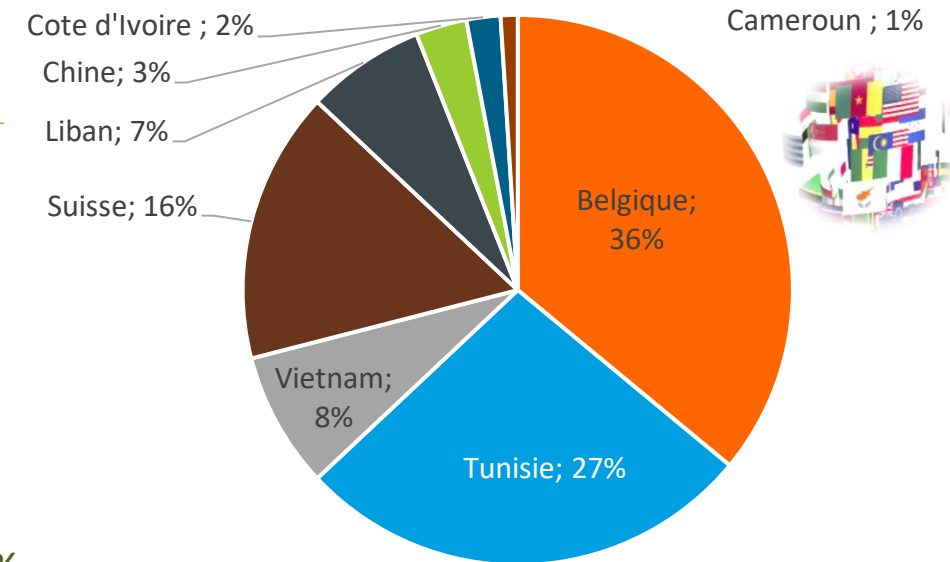
21 demandes de labels Eur-Ace®

20 demandes d'Admission par l'Etat

Suivi des audits précédents : examen de

1 rapport intermédiaire

1 réponse à injonction



Bilan des audits ingénieur à l'international



○ Analyse quantitative des évaluations à l'international

. 12 (25 en A-1) établissements ont proposé ces 41 formations

. Durée maximale : 59% (98 % en A-1) ou 3 ans par défaut si nouveaux projets

. Durée restreinte : 27% (2 % en A-1)

. Avis négatif : 15%

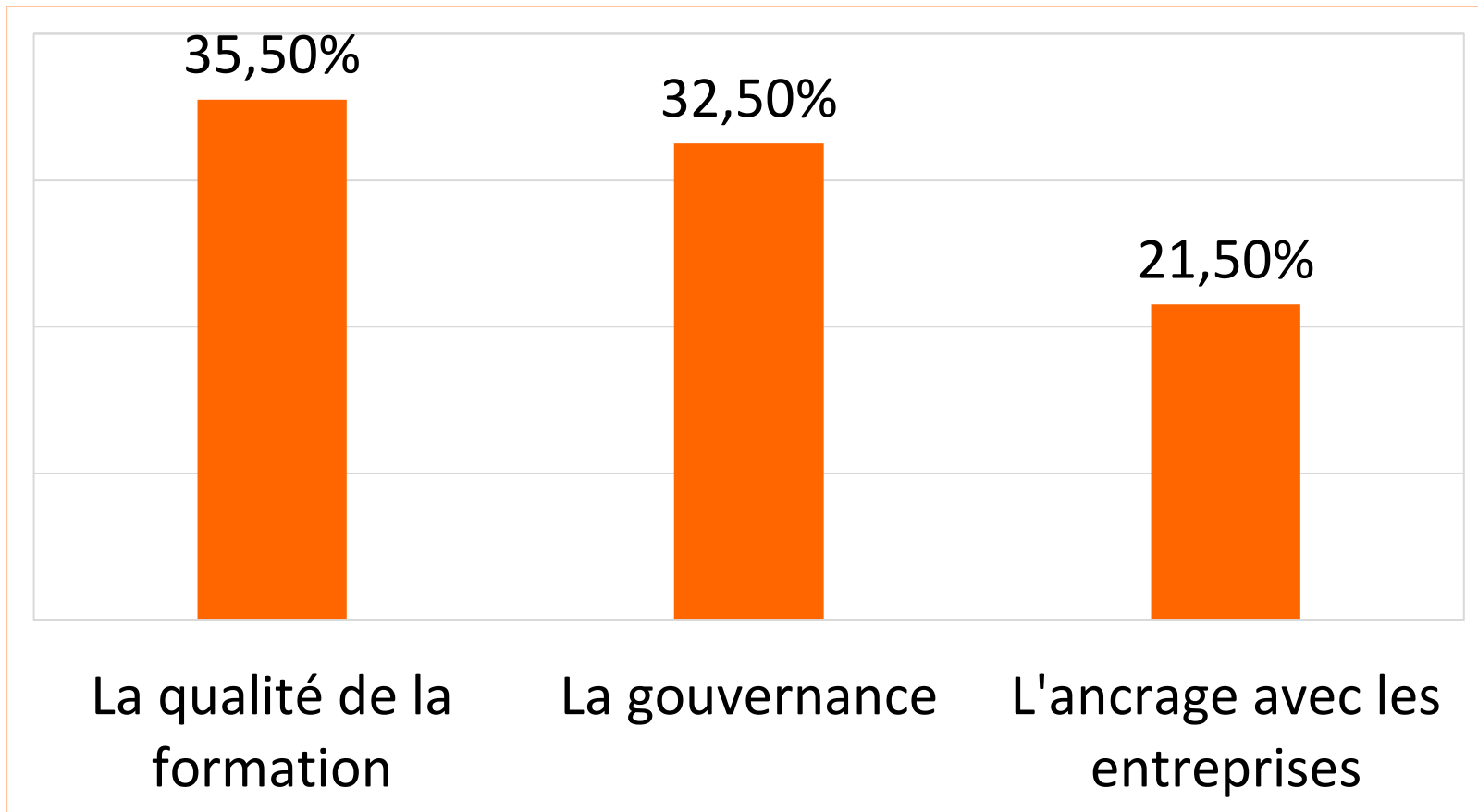
L'origine des refus : des structures institutionnelles en construction, des NC à R&O sur la mobilité internationale, l'implication des entreprises, l'exposition à la recherche et les ressources en enseignants-chercheurs

Bilan des audits ingénieur à l'international



- Analyse qualitative des points forts

Le Top 3



Une répartition relativement équilibrée des points forts soulignés lors des audits

Bilan des audits ingénieur à l'international



○ Analyse qualitative des recommandations

Le Top 5

8 recommandations en moyenne par audit

Le top 5 des recommandations représente 80% de la totalité des recommandations

Des thématiques très différentes en n-1 : DD&RS, ancrage international, suivi des carrières

25,60%

17,40%

14%

12,40%

11,60%

Formation

Stratégie,
gouvernance

Qualité

Ancrage
entreprises

Démarche
compétences

Bilan de la campagne Bachelors Sciences et ingénierie

Novembre 2023

B/L

Cartographie :

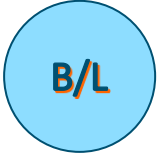
26 (27 en A-1) cursus évalués dont 2 (1 en A-1) cursus hybrides avec la CEFDG proposés par 20 établissements

- Demandes de nouvelles formations : 9 cursus
- Demandes de renouvellement (1^{ères} demandes) : 17 cursus

Décisions MESR suite à avis CTI :

- Attribution du grade de licence : 73% (60% en A-1)
- Non attribution du grade de licence : 27% (40% en A-1) - 7 cursus

Bilan de la campagne Bachelors Sciences et ingénierie – nov 2023



Analyse qualitative des refus :

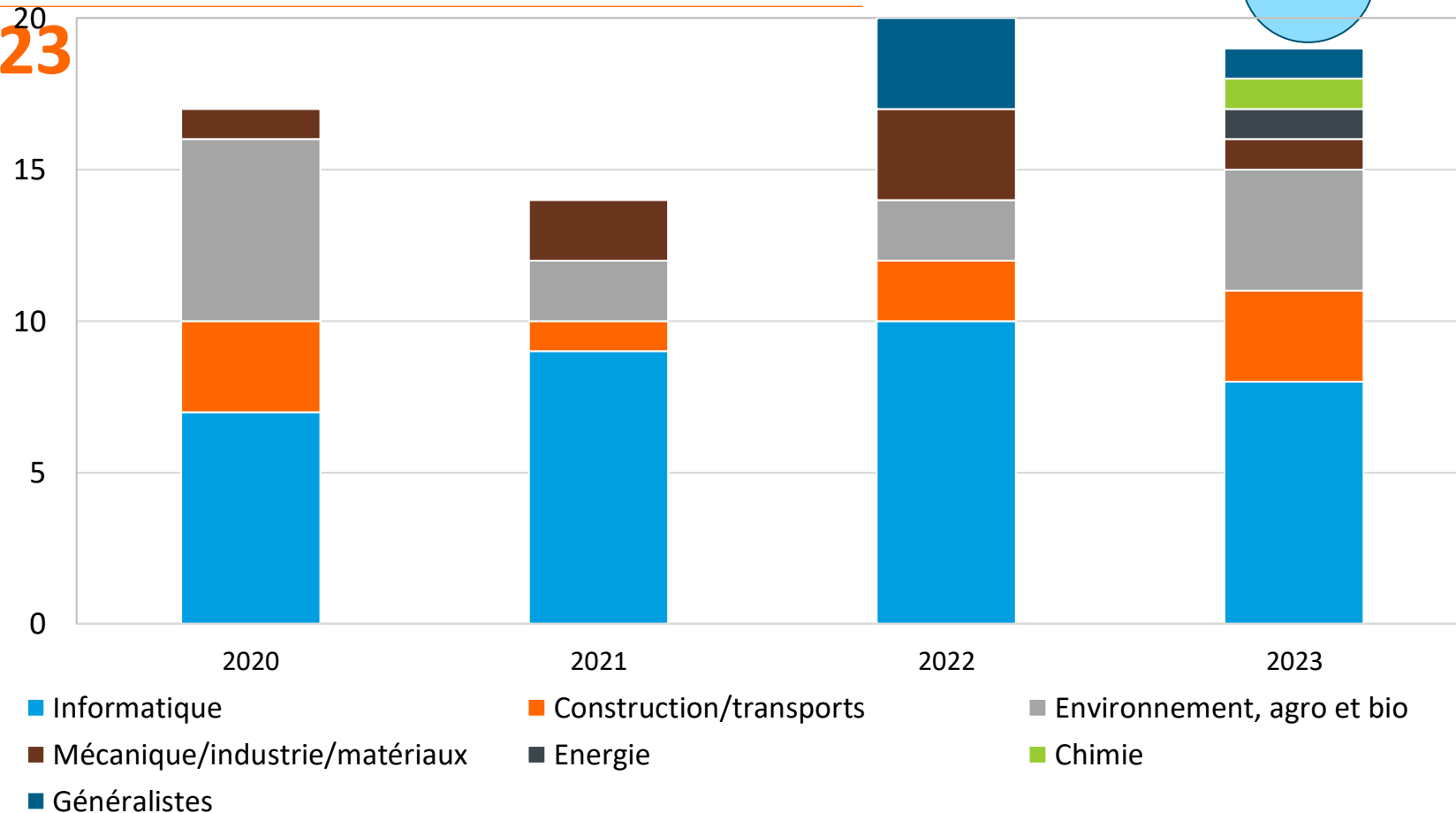
La CTI examine ces demandes, au regard des critères de R&O et du grade de Licence du MESR, en vue de l'attribution du grade de Licence.

Les non-conformités majeures :

- **30%** : part des enseignements réalisés par des enseignants (40%) ou enseignants-chercheurs (25%) permanents de l'école ou du site
- **40%** : NC formation : absence d'exposition à la recherche, à l'innovation et l'entrepreneuriat, de formation au DD & RS ...
- **10%** : moyens matériels et locaux insuffisants sur le site

Bilan de la campagne Bachelors Sciences et ingénierie – nov 2023

Les thématiques des bachelors avec grade de Licence :



En 2023 :

42% Informatique

21% Environnement, bio & agro

16% Construction & transports

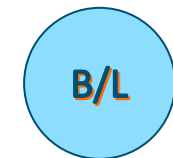
5% Mécanique/industrie/matériaux

5% Généralistes

5% Energie

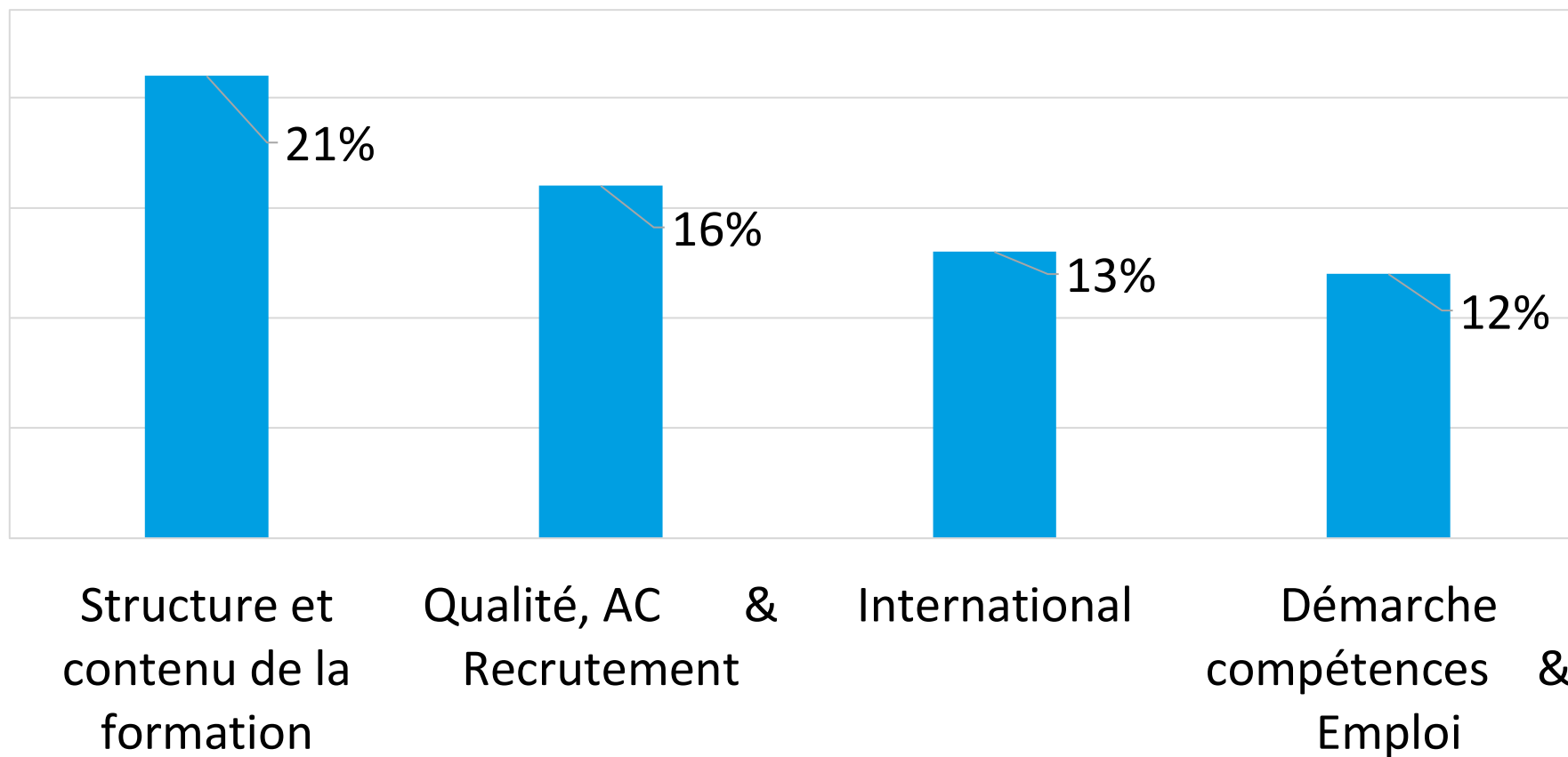
5% Chimie et génie chimique

Bilan de la campagne Bachelors Sciences et ingénierie – nov 2023



Analyse qualitative des recommandations BSI

Le Top 4 (ou 6)



- 6 recommandations (3 en A-1) en moyenne par audit très recentrées sur les grands sujets
- 90 % du total = top 4
- Campagnes 20, 21 & 22 : la dispersion était très élevée à 50 % dans le top 8

The background of the slide is a solid orange color with several overlapping, semi-transparent circles in various shades of yellow and orange. These circles are scattered across the page, creating a bokeh-like effect.

PAUSE-CAFÉ 11h00 - 11h20 Hall d'accueil

Les référentiels de la CTI

Focus sur les versions 2024



Elisabeth Crépon
Présidente de la CTI

Jean-Louis Allard
Vice-Président de la CTI

Michèle Cyna,
Membre de la CTI
Collège socio-économique

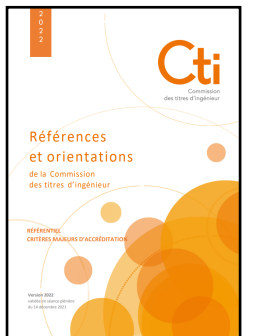
Xavier Olagne,
Membre de la CTI
Collège académique

Isabelle Avenas-Payan,
Membre de la CTI
Collège socio-économique

Les référentiels de la CTI

Focus sur R&O 2024

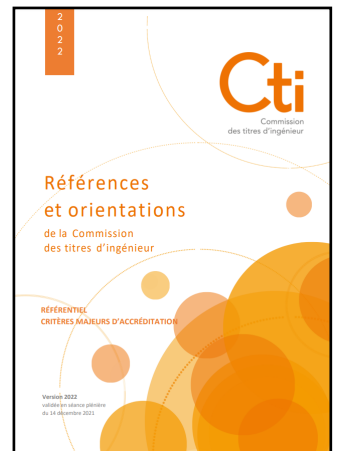
Cycle ingénieur



Présentation R&O 2024

Plan de la présentation

- Bilan du dialogue avec les écoles et retex R&O 2023
- R&O 2024
- Points de vigilance
- Processus d'audit CTI

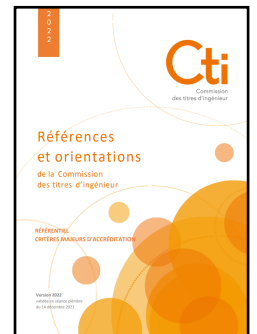


BILAN DU DIALOGUE AVEC LES ECOLES

"Deux sessions organisées pour les présidents de réseaux, qui avaient eux-mêmes préparé ces réunions avec leurs écoles (au final une douzaine de réseaux représentés).

Parmi les points positifs soulignés figurent l'attachement des écoles à la CTI, à son organisation son indépendance et ses deux collèges, comme à l'évolution du référentiel et à la dynamique de professionnalisation amorcée, avec une posture bienveillante, /.../ Quelques bémols ont été relevés : le caractère RP dépendant des audits, certaines incompréhensions entre la façon dont se passe l'audit et la décision de la SPL quand il y a un décalage, une connaissance inhomogène de l'ESR et de ses évolutions récentes /.../

Le constat a été partagé d'une connaissance insuffisante des procédures par les écoles, d'un besoin de se les approprier finement, avec un accompagnement CTI dans la compréhension et la connaissance de R&O /.../"



RETEX 2023

Politique de site et régulation de la CTI

Taux d'encadrement permanents

Base partagée avec HCERES

BSI diplôme intermédiaire

Rapporteur dépendant

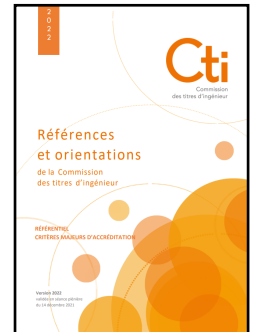
Agilité dépôt de dossier

Calendrier pour audits début de campagne

Valeurs des indicateurs et tolérances

Durée mobilité internationale

Fiche RNCP



Référence et Orientations 2024



Tableaux Excel
T1 à T5

DATA SHEET
DS1 à DS12

Fiches Thématiques

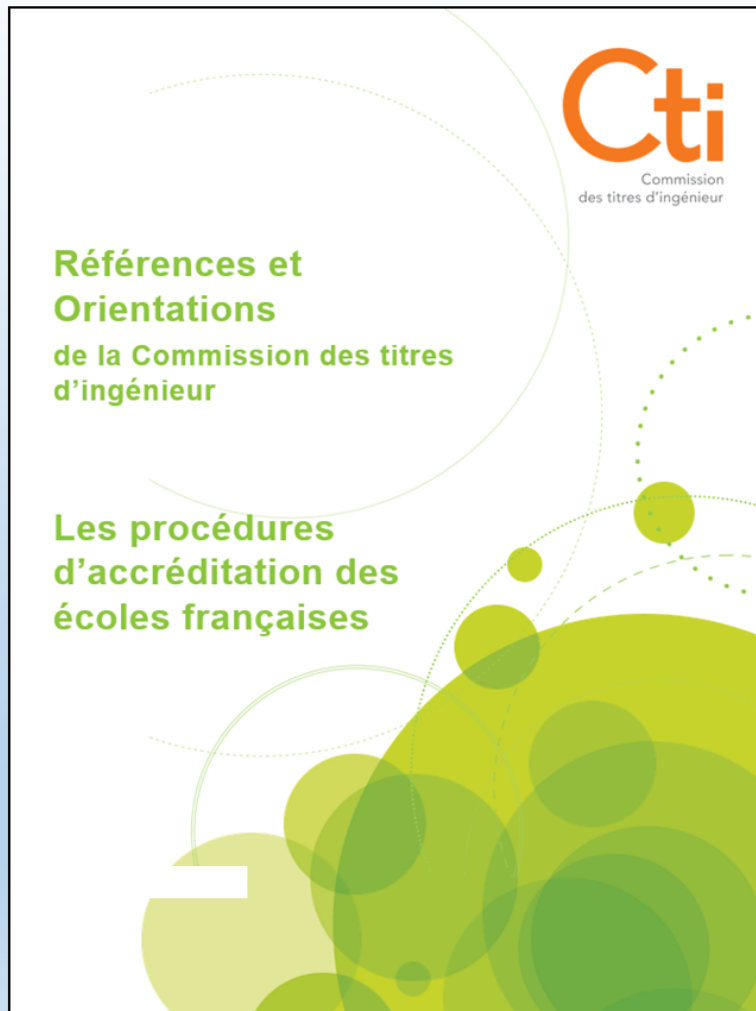
Références et orientations 2024



40 pages

- A. L'école et sa gouvernance
- B. Le management de l'école : son pilotage, son fonctionnement et son système qualité
- C. Les ancrages et partenariats
- D. Les formations d'ingénieurs
- E. Le recrutement des élèves
- F. La vie étudiante et la vie associative des élèves ingénieurs
- G. L'insertion professionnelle

Références et orientations 2024



1. Généralités sur le processus d'accréditation

1. L'évaluation des écoles : un outil d'amélioration continue
2. Cadre général de l'accréditation des écoles
3. Planification des audits

2. Déroulement d'une procédure d'accréditation en France

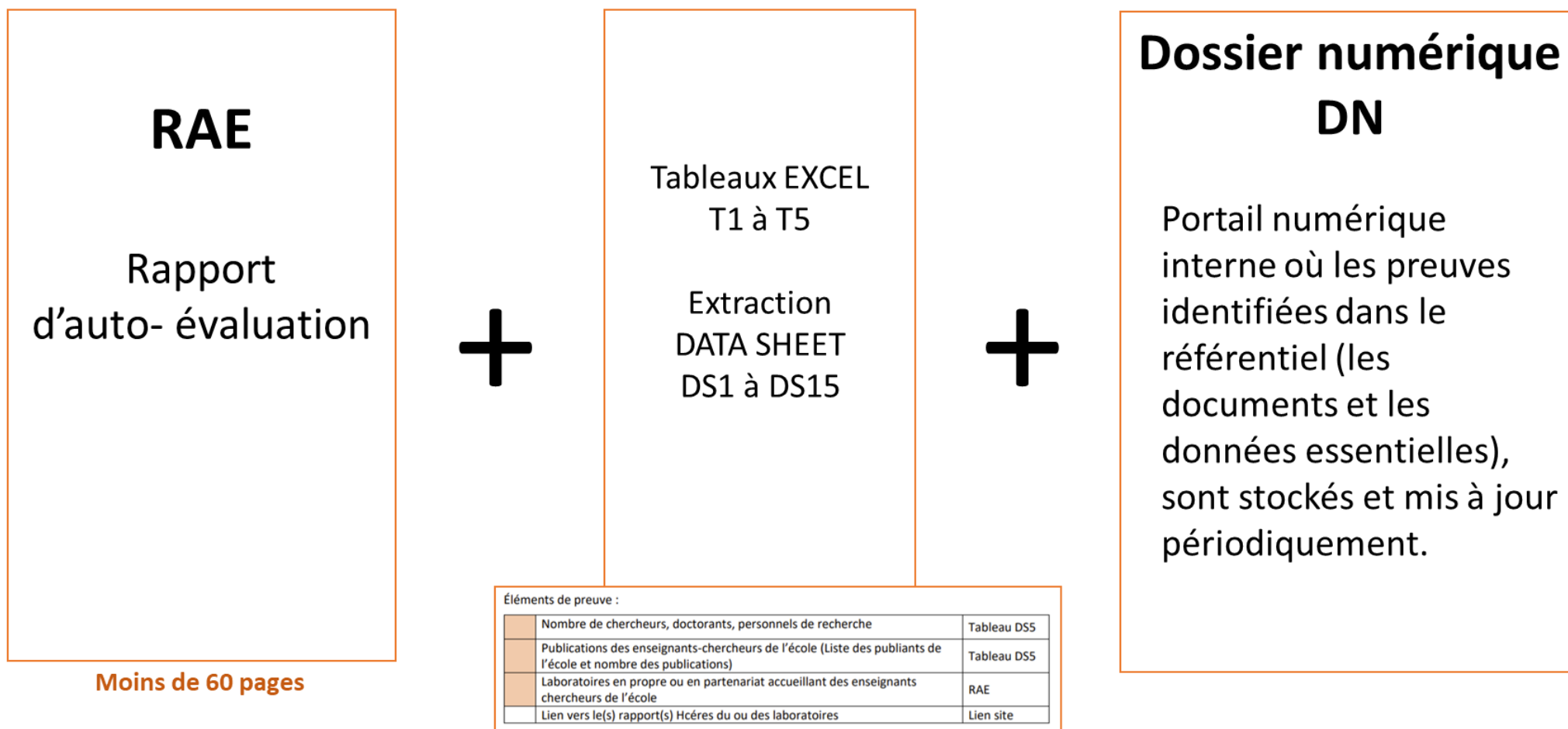
1. Tableau récapitulatif d'une procédure d'audit
2. Dossier de l'école et préparation de la visite sur site
3. Phase d'audit
4. Avis/décision d'accréditation
5. Communication et suivi

3. Aspects contractuels et financiers

4. Cas particuliers

Références et orientations 2024

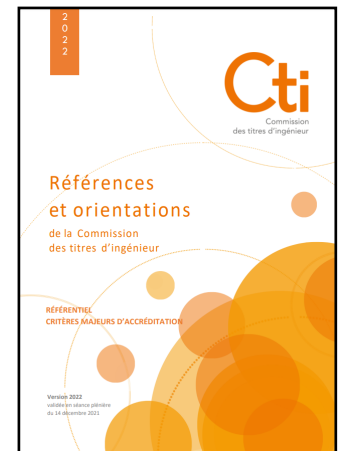
Structure pour le dossier de demande d'accréditation ;



Contenu du RAE

Une trame à adapter au périmètre de la demande d'accréditation, exemples :

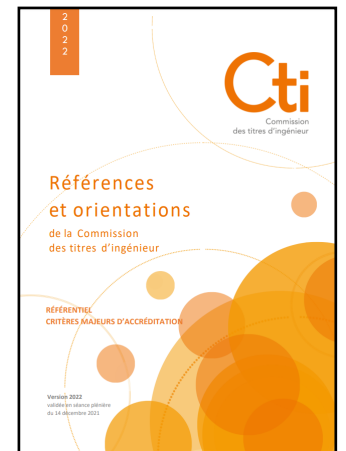
- Renouvellement périodique :
 - **Dossier complet** (chapitres A à G) + Tableaux + Data Sheet + Dossier Numérique
- Renouvellement hors périodique :
 - Dossier avec **focus sur le périmètre du hors périodique**
 - Chapitres A à G + Tableaux + Data Sheet + Dossier Numérique
- Ouverture d'une nouvelle formation :
 - Dossier avec **focus sur le périmètre de la nouvelle formation**
 - Chapitres A à G + Tableaux + Data Sheet + Dossier Numérique
- Ouverture de nouveaux campus :
 - Dossier avec **focus sur le périmètre du nouveau campus**
 - Chapitres A à G + Tableaux + Data Sheet + Dossier Numérique



Dossier numérique : exemple

ENSPAA - dossier numérique

Nom	Statut
ENSPAA_A-Budget année en cours approuvé CA	
ENSPAA_A-Composition du conseil d'administration	
ENSPAA_A-Composition du conseil de perfectionnement diplôme ingénieur spécialité Inform...	
ENSPAA_A-Contrat d'objectifs et de performance	
ENSPAA_A-Livret Accueil étudiants	
ENSPAA_A-Note politique RSE	
ENSPAA_A-Note stratégique approuvée CA	
ENSPAA_A-schéma directeur des SI et outils numériques pour la formation	
ENSPAA_A-Statuts de l'école	
ENSPAA_A-Statuts établissement public expérimental Alliance Université	
ENSPAA_A-Stratégie recherche	
ENSPAA_B-Cartographie des processus_système et indicateurs de suivi	
ENSPAA_B-Organigramme hiérarchique et comitologie	
ENSPAA_B-Règlement intérieur approuvée CA	
ENSPAA_C-Liste et contenu des accords internationaux	
ENSPAA_C-Liste et contenu des partenariats avec les entreprises	
ENSPAA_D-Descriptif de l'équipe pédagogique et mini-CVs	
ENSPAA_D-Dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants	
ENSPAA_D-Dispositifs d'évaluation des compétences	
ENSPAA_D-FISA - Convention CFA et partenaires	
ENSPAA_D-Livret politique handicap incluant modèle contrat individuel de formation	
ENSPAA_D-Maquette diplôme et supplément au diplôme formation ingénieur spécialité infor...	
ENSPAA_D-Procédure de validation de la VAE	
ENSPAA_D-Règlement des études approuvé CA	
ENSPAA_D-Syllabus formation ingénieur spécialité informatique	
ENSPAA_E-Objectifs et modalités de recrutement par filière	
ENSPAA_E-Plan d'action en faveur de la diversité sociale et de genre	
ENSPAA_F-Charte de la vie associative responsable	
ENSPAA_G-Enquête insertion professionnelle - taux de réponse et résultats par spécialité et par ...	



TABLEAUX EXCEL

- Informations déjà demandées lors des audits précédents sans précision de format
- Tableaux qui peuvent être adaptés en fonction des spécificités des écoles



T1 : Suivi des recommandations

T2 : Organisation pédagogique FISE

- Répartition semestres / heures / ECTS
- Tronc commun et options
- Exposition à la recherche

T3 : Organisation pédagogique FISA

- Répartition semestres / heures / ECTS
- Tronc commun et options
- Exposition à la recherche

T4 : Tableau croisé compétences (Compétences, AAV, UE,...)

T5 : Modalités pédagogiques (CM, TD, TP, Projets, Autres)

Exemple Tableaux T3 : FISA – Organisation de la formation d'ingénieurs

FISA : Organisation de la formation d'ingénieur par Spécialité – Tableaux Section D.3.1 (Tableaux N°3)

Tableaux dont la forme peut être adaptée par les écoles en fonction de leur modèle pédagogique

Cycle ingénieur FISA Spécialité :

	Année 1				Année 2				Année 3				Total	
	S5		S6		S7		S8		S9		S10			
	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS	Nombre	ECTS
Nombre de Semaines en école														
Nombre de semaines en entreprise														
TOTAL		30		30		30		30		30		30		180

Calendrier de l'alternance

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août
Première année												
Deuxième année												
Troisième année												

Préciser les périodes en entreprise, à l'école, à l'international

Exemple Tableaux T3 : FISA – Organisation de la formation d'ingénieurs

FISA : Organisation de la formation d'ingénieur par Spécialité – Tableaux Section D.3.1 (Tableaux N°3)

Tableaux dont la forme peut être adaptée par les écoles en fonction de leur modèle pédagogique

Cycle ingénieur FISA Spécialité :

	Année 1				Année 2				Année 3				Total	
	S5		S6		S7		S8		S9		S10			
	H*	ECTS	H*	ECTS	H*	ECTS	H*	ECTS	H*	ECTS	H*	ECTS	H*	ECTS
Sciences de base														
Sciences de spécialité														
Sciences et technique de l'ingénieur														
Langues vivantes														
SHEJS (Sciences Humaines Economiques, Juridique et Sociales)														
Stages en Entreprises/Labo **														
TOTAL		30		30		30		30		30		30		180

* En heures de face à face

**En semaines

Reproduire les tableaux ci-dessous si plusieurs spécialités

DATA SHEET

- **Extraction des données certifiées des dernières années et de l'année en cours**
- Structurée sous forme de tableaux exploitables
- Accessible à l'équipe d'audit ainsi qu'à l'école.
- Téléchargement accessible sur le portail données certifiées



DS1 : Tableau de l'offre de formation

DS2 : Tableau de synthèse des formations d'ingénieurs

DS3 : Tableau des ressources humaines

DS4 : Tableau des intervenants en provenance du monde socio-économique

DS5 : Tableau des indicateurs de recherche

DS6 : Tableau des indicateurs d'innovation et entrepreneuriat

DS7 : Tableau des partenaires internationaux

DS8 : Tableau des indicateurs de réussite

DS9 : Tableau des filières d'admission

DS10 : Tableau d'analyse du recrutement

DS11 : Tableau des typologies de recrutement

DS12 : Tableau d'analyse de l'insertion professionnelle

DATA SHEET

- **Extraction des données certifiées des dernières années et de l'année en cours**
- Structurée sous forme de tableaux exploitables
- Accessible à l'équipe d'audit ainsi qu'à l'école.
- Téléchargement accessible sur le portail données certifiées



DS1 : Ta

DS2 : Ta

DS4 : Ta

socio-éc

DS5 : Tableau des indicateurs de recherche

DS6 : Tableau des indicateurs d'innovation et entrepreneuriat

DS7 : Tableau des partenaires internationaux

DS8 : Tableau des indicateurs de réussite

DS9 : Tableau des filières d'admission

DS10 : Tableau d'analyse du recrutement

DS11 : Tableau des typologies de recrutement

DS12 : Tableau d'analyse de l'insertion professionnelle

**Attention à la
complétude et surtout à
la cohérence des
données certifiées !**

ons d'ingénieurs

S

enance du monde

Exemple DS4: Intervenant vacataires industriels

Intervenants vacataires industriels – Tableau Section A.5.1 (DS4)				
<u>Périmètre école</u>				
Durée de l'intervention	Nombre d'intervenants du monde socio-économique au cours de la période			
	N-3	N-2	N-1	N
Moins de 8 heures/an				
Entre 9 et 63 heures				
Au-delà de 64 heures				

Exemple DS5: Indicateurs recherche

Indicateurs Recherche. Tableau Section A.5.1 (DS5)				
Périmètre école				
Extraction des données certifiées				
A compléter par l'école				
Nature de l'indicateur	Indicateurs au cours de la période			
	N-3	N-2	N-1	N
Nombre d'enseignants chercheurs				
Nbre d'EC inscrits dans les équipes de recherche du site				
Nbre de doctorants				
Nbre de thèses				
Nombre d'HDR				

R&O 2022 – Les fiches thématiques



Tableaux Excel
T1 à T5

DATA SHEET
DS1 à DS12

Fiches Thématiques

[Handicap](#)

[Ouverture internationale](#)

[Fiches RNCP](#)

[Guide ECTS](#)

[Charte Erasmus](#)

[Langues](#)

[Demandes d'apprentissage
en dernière année – note
technique](#)

[Fiche RSE](#)

[Fiche VAE](#) *En cours de rédaction*

Evolutions R&O Ingénieur 2024

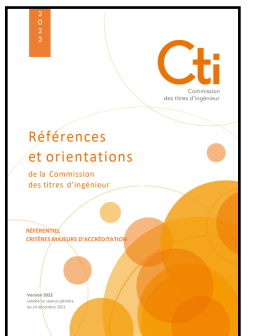
R&O 2024 versus 2023

=> **Après une réforme systémique en 2022**

=> Pas de révolution mais quelques évolutions faisant suite aux divers RETEX

=> Travail d'allègement des preuves, de précision de certains points

=> Ajustement de certains indicateurs afin de mieux intégrer le contexte des formations d'ingénieurs



Evolutions R&O 2024 : Allègement de preuves

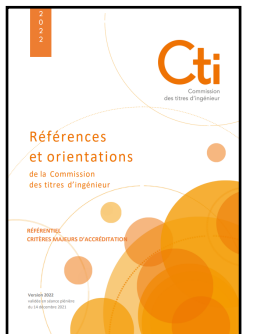
Suppression des preuves redondantes et notamment celles présentes dans la datasheet

- DS1 : Offre de formation
- DS2 : Synthèse formations ingénieurs
- DS3 : Ressources humaines
- DS4 : Intervenants socio-économiques
- DS5 : Indicateurs recherche
- DS6 : Innovation et entrepreneuriat
- DS7 : Partenariats internationaux
- DS8 : Indicateurs de réussite
- DS9 : Filières d'admission
- DS10 : Analyse des recrutements
- DS11 : Typologie des recrutements
- DS12 : Analyse de l'insertion professionnelle

Travail en cours avec le HCERES pour éviter la redondance de preuves demandées par la CTI et le HCERES

Exemple A.4.2 Politique de Recherche : Publications des enseignants-chercheurs de l'école (Liste des publiants de l'école et nombre des publications) si le laboratoire d'affiliation n'est pas évalué par le Hcéres

"Des pièces complémentaires peuvent toutefois être demandées lors de l'audit."

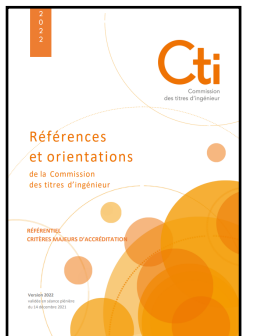


Evolutions R&O 2024 : Projet de formation

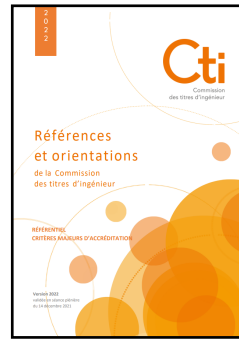
D.1 Élaboration du projet de formation

Le projet de formation conduisant au diplôme d'ingénieur répond à un besoin identifié et significatif de compétences scientifiques, techniques, industrielles, humaines et organisationnelles qui émane d'un secteur ou de plusieurs secteurs professionnels et de la société. Le marché de l'emploi visé est régional, national et international. Le projet de formation est élaboré en associant, de manière participative et coopérative, les parties prenantes de l'école. **Il intègre une étude d'opportunité et l'analyse des formations déjà existantes dans le domaine.**

...



Evolutions R&O 2024 : Niveau de langue



D.3.1.e Critères majeurs pour la formation au contexte international et multiculturel

L'école s'assure que les élèves ont une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise leur permettant d'être performants dans les situations de communications professionnelles écrite et orale [...]

En anglais et en français langue étrangère, le niveau linguistique minimum à valider dans toutes les compétences pour obtenir le titre d'ingénieur diplômé est le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) à l'exception de la Formation Continue où le niveau B1 **en anglais** peut être accepté à titre exceptionnel. **Pour les formations dispensées entièrement en anglais, le niveau B1 en français langue étrangère peut être accepté à titre exceptionnel.** Toutefois, en langue anglaise, le niveau C1 est recommandé pour tous les ingénieurs [...]

E.1 Objectifs et filières d'admission

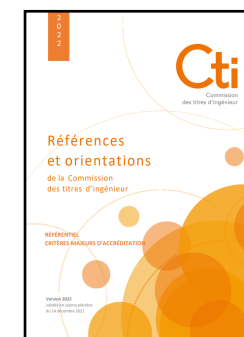
Au moment de leur intégration dans un cursus principalement dispensé en français, les élèves internationaux non francophones doivent attester d'un niveau minimum B1 en français langue étrangère certifié par un test reconnu dans le milieu académique. **Pour les formations dispensées entièrement en anglais, les élèves internationaux doivent attester d'un niveau minimum B1 en anglais certifié par un test reconnu dans le milieu académique.**

Evolutions R&O 2024 : Formation continue (1/2)

D.5.1 Formation continue

La formation continue prépare à un diplôme d'ingénieur à travers une formation adaptée aux parties prenantes, pouvant prendre plusieurs formats : formation présentielle à plein temps, formation à temps partiel entre l'école d'ingénieurs et l'entreprise, formation en alternance sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, formation hors temps de travail, formations en partie à temps plein et en partie à distance, **Elle est ouverte à des salariés ou demandeurs d'emploi ayant au moins un diplôme de niveau 5 scientifique et technique complété par un an au minimum d'expérience professionnelle.**

La durée académique d'un programme de formation continue complet **est variable dans la mesure où** les stagiaires peuvent bénéficier de dispositions de validation d'acquis leur permettant un parcours adapté. **Le critère majeur relatif à la mobilité internationale et défini en formation initiale ne s'applique pas, mais l'acquisition de compétences permettant de travailler en contexte international et multiculturel et de s'adapter aux contextes internationaux et de coopération sur des enjeux planétaires collectifs demeure.**



Evolutions R&O 2024 : Formation continue (2/2)

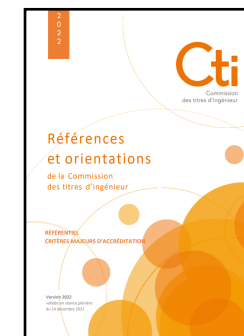
D.5.1 Formation continue

Une certification en langue anglaise de niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est visée pour l'obtention du diplôme d'ingénieur ; un niveau B1 peut être accepté exceptionnellement.

Selon les cas, la formation continue peut prendre la forme :

- soit **d'un cursus menant à un diplôme d'ingénieur spécifique** avec une certification individuelle au RNCP. Il s'agit d'un cursus dont l'étude préalable a montré l'existence d'un besoin conséquent et qui fait alors l'objet d'une accréditation spécifique. Dans ce cas, le cursus est effectué avec un groupe d'élèves-ingénieurs relevant tous de la formation continue ;
- soit **de parcours individuels dans le cadre** d'un cursus existant sous statut d'étudiant ou sous statut d'apprenti. **L'établissement doit solliciter une extension d'accréditation qui-relève de la même fiche RNCP** et donc de la même description en matière de blocs de compétences que **le cursus** déjà existant. **Le règlement des études-prévoit alors des dispositions propres à la formation continue : modalités d'admission, définition du parcours de formation, modalités de validation de la scolarité...**

En référence à l'article 6 de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (Art. L. 6316-4. – I. et II du code du travail), la CTI vérifie les 7 critères et 32 indicateurs qualité du référentiel national qualité QUALIOPi (ministère du travail).

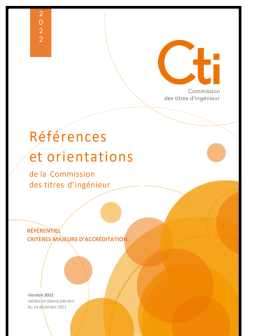


Evolutions R&O 2024 : VAE

D.5.2 Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Instituée par la loi de modernisation sociale de 2002, **et modifiée par le décret du 17/12/2023 instaurant notamment une plateforme nationale**, la validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue une voie d'accès à un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. ...

Fiche thématique VAE rédigée prochainement avec le MESR



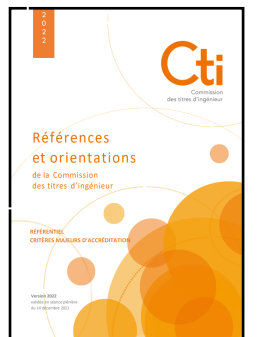
Evolution R&O 2024 : Ajustement d'indicateurs

CRITERE MAJEUR POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES ELEVES

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE)

Les écoles rendent obligatoires des expériences à l'étranger dans le cadre de la scolarité du cycle ingénieur. Une tolérance est toutefois admise pour qu'une partie de la mobilité s'effectue lors du cycle préparatoire dans les écoles en cinq ans, sous réserve que la mobilité soit préparée et encadrée par l'école et un retour d'expérience organisé à la fin de la mobilité.

Cette mobilité internationale peut s'effectuer sous forme de période académique, de stage en entreprise ou en laboratoire et est d'une durée d'au moins un semestre : **au moins 16 semaines** d'activités académiques, professionnelles ou de recherche et préconisé 20 semaines.

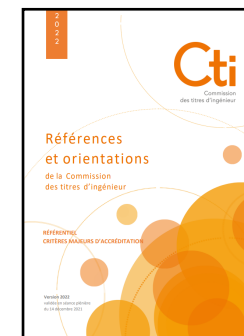


Evolution R&O 2024 : Ajustement d'indicateurs (1/ 2)

D.3.4 Équipe pédagogique

Pour chaque formation et sur chacun des sites où celle-ci est opérée, l'école s'assure du bon fonctionnement de l'équipe pédagogique : équilibre entre le corps enseignant permanent de l'école et les vacataires, charge de travail des enseignants, moyens affectés à la formation...

L'école assure sur chacun des sites de la formation un taux d'encadrement de ses élèves ingénieurs par des enseignants et enseignants-chercheurs permanents permettant d'organiser le suivi et l'accompagnement des élèves ingénieurs durant toute leur scolarité dans de bonnes conditions. **Le taux d'encadrement préconisé**, calculé en prenant le nombre d'élèves, toutes formations confondues (de bac à bac+6), divisé par le nombre de personnes physiques du **corps enseignant permanent** de l'école **est inférieur à 20** (ce nombre ne constitue pas une valeur couperet mais un indicateur à contextualiser le cas échéant).

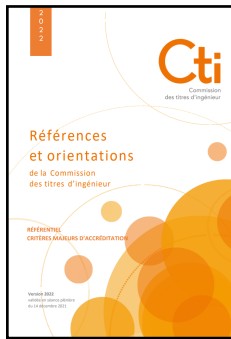


Evolution R&O 2024 : Ajustement d'indicateurs (2/2)

D.3.4 Équipe pédagogique

La cible visée pour les enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs permanents de l'école (ou d'un établissement d'enseignement supérieur partenaire en convention pour la formation) est d'au moins 25% des enseignements scientifiques et techniques du cycle ingénieur pour chacun des sites de formation. Un ratio situé entre 20% et 25% doit être justifié par la présence significative d'intervenants externes enseignants-chercheurs académiques issus du monde de la recherche et intervenant au moins 64h par an dans l'école.

La cible visée pour les enseignements réalisés par des enseignants vacataires issus du milieu socio-économique est de 25% de l'ensemble du cycle ingénieur pour chacun des sites de formation. Un ratio inférieur à 20% doit être justifié en référence à la nature de la formation. **En FISA, du fait de la forte présence des apprentis en entreprise, les ratios précédents peuvent être réduits de 5 points.**



R&O, points de vigilance

Campagne 2023-2024

Maturité des dossiers présentés

Qualité des dossiers transmis

Ouverture de site

Politique de site

Etablissements multisites

EC versus ED

FISEA

Apprentissage en dernière année

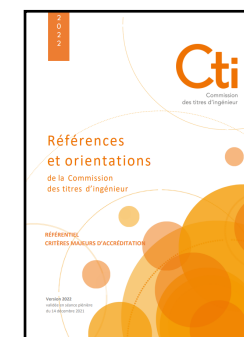
Taux d'encadrement par des enseignants permanents

Taux d'intervention des enseignants chercheurs

Taux d'intervention socio-économiques

Recrutement Bac+2 et remédiation

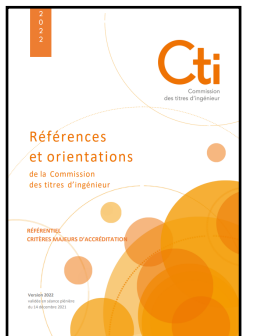
Fiche RNCP



R&O, points de vigilance

Taux d'encadrements et taux d'intervention

- Enseignant-chercheur versus Enseignant-docteur **R&O - A.5.1 Ressources humaines**
- Taux d'encadrement par des enseignants permanents **R&O - A.5.1 Ressources humaines**
- Taux d'intervention des enseignants chercheurs permanents **R&O - D.3.4 Équipe pédagogique**
- Taux d'intervention des intervenants socio-économiques **R&O - D.3.4 Équipe pédagogique**



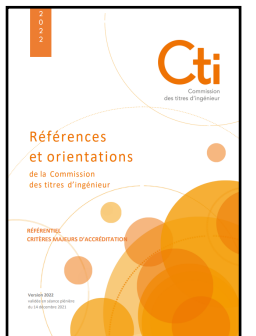
Qualité des dossiers transmis



R&O, points de vigilance

Ouverture de site sur le territoire national

Maturité des dossiers déposés



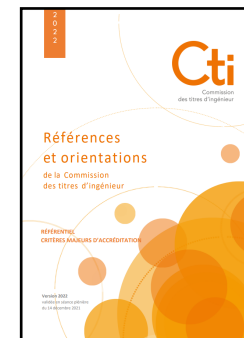


Ouverture de site sur le territoire national

Pour qu'une école à sites multiples puisse délivrer un diplôme unique, un certain nombre de conditions doivent être remplies, notamment :

- **La déclinaison à l'identique de la démarche qualité** de l'établissement sur tous les sites;
- **Chaque campus pleinement intégré dans son territoire régional** ou national (participation des entreprises à la vie de l'école et à la formation, qualité de l'insertion professionnelle, existence de partenariats directs locaux académiques et de recherche...);
- L'existence d'un dispositif permettant de maîtriser **l'homogénéité et la qualité du corps enseignant et des formations sur les différents sites**, ainsi que **l'ancrage avec la recherche** ;
- La **composition et typologie du corps enseignant qui respecte sur tous les sites les critères de R&O** (taux d'encadrement, pourcentage des enseignements donnés par des enseignants-chercheurs et des représentants du monde socio-économique...);
- **Des moyens pédagogiques et matériels de niveaux comparables** sur tous les sites ;

R&O, points de vigilance



R&O 2024 : Une rédaction détaillée pour la FISEA

Une formation peut être effectuée en formation initiale **selon trois voies** :

- la voie sous statut étudiant (FISE)
- la voie sous statut d'apprenti (FISA)
- **la voie sous statut d'étudiant la 1e année puis sous statut d'apprenti la 2e et 3e année (FISEA)**

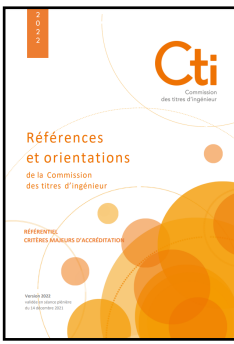
[...] Chaque voie correspond à un **programme de formation cohérent** dont l'architecture générale répond aux critères majeurs décrits dans le tableau ci-dessous. **Chaque voie dispose d'un recrutement spécifique.**

R&O, points de vigilance

Etablissements multisites à l'international

Des écoles à sites multiples peuvent souhaiter délivrer un seul et même diplôme pour un ensemble de leurs sites de formation.

- **une structure juridique unique ou fédérative**, mentionnant explicitement les sites délivrant le diplôme ;
- **une gouvernance unique pour l'ensemble des sites** pouvant s'appuyer localement sur des directeurs de campus disposant du pouvoir d'organisation et d'encadrement des moyens immobiliers, mobiliers, pédagogiques, pour la recherche, des ressources humaines, la gestion des apprenants...;
- **la déclinaison à l'identique de la démarche qualité** de l'établissement sur tous les sites;
- **une direction des études commune aux différents sites** ;
- **des critères de recrutement équivalents** quel que soit le site ;
- l'unicité du référentiel de compétences impliquant une **identité des programmes pour un même diplôme** ;
- des critères d'obtention du diplôme identiques, **des jurys d'admission et de délivrance du diplôme uniques**
- **un seul signataire des diplômes délivrés par l'école** quel que soit le site de la formation.



R&O, points de vigilance

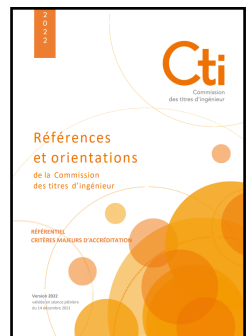
Etablissements multisites à l'international



Procédure multisites international

ou

Admission par l'Etat Français ???



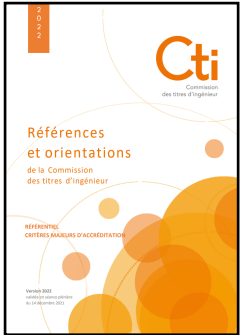
Un travail coordonné entre CTI et Hcéres

Une articulation des évaluations CTI et Hcéres

Avec la même approche mise en œuvre pour l'évaluation des Bachelors ou pour QUALIOP1 :

- **Des réunions régulières** entre les deux instances ;
- Mise en place d'un **Groupe de Travail** sur les données, éléments de preuve et référentiels
- Une approche différenciée en fonction de la **typologie des écoles** (externes, internes, membres d'un EPE ...)
- Des **déclinaisons** concrètes pour certains établissements de la **vague D et de la vague E**, avec notamment deux modalités :
 - Deux RAE distincts et visite de site coordonnée
 - Processus d'évaluation CTI en amont de l'évaluation établissement Hcéres permettant à la CTI de contribuer à la rédaction de l'évaluation globale sur l'offre de formation

=> des rapports d'audits distincts mais qui intègrent le résultat de cette analyse partagée.



Focus sur le référentiel 2024

Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI)



Éléments de contexte

- **Bachelor en Sciences et Ingénierie = formation Bac+3, 180 ECTS, grade de licence**
- Une **opportunité** (Arrêté du 27 janvier 2020) pour les établissements de l'ESR et en particulier pour les écoles d'ingénieurs
- Un **processus d'évaluation** confié par le MESR à la CTI. Situation et processus différents des cycles ingénieurs et dans un contexte pluriel (MESR, Hcéres, CEFDG...) :
- **Il ne s'agit pas d'accréditer** une formation comme pour le cycle ingénieur **mais de réaliser une évaluation** en vue de l'attribution d'un **grade universitaire (grade de licence)** ;
- C'est le **MESR qui décide et qui présente les formations à l'avis du CNESR**

Référentiel BSI

- L'évaluation de cette formation s'appuie en premier lieu sur **l'arrêté du 27 janvier 2020** relatif au cahier des charges des grades universitaires de Licence et de Master. Toutes ces formations proposent
 - Une formation générale **en sciences et en technologie**
 - Puis **une spécialisation dans un des domaines de l'ingénierie**. Il s'agit d'un programme disciplinaire ou pluridisciplinaires en sciences et en ingénierie.
- Le Bachelor en Sciences et Ingénierie est une formation à **caractère professionnalisant**.
 - Les objectifs et les acquis de la formation **reflètent les pratiques professionnelles** du métier dans la filière.
 - Le **premier objectif** du programme est l'insertion professionnelle directe, **il n'exclut pas la poursuite d'études**.
 - **L'exposition à la recherche** fait partie des attendus de la formation.
 - Le recrutement pour un programme de Bachelor cible les **étudiants nationaux** mais accorde une attention particulière à l'accueil **d'étudiants internationaux**.
 - **En revanche, le Bachelor en Sciences et Ingénierie n'est en aucun cas un diplôme intermédiaire d'un cycle ingénieur ou d'un cycle préparatoire pour une entrée en cursus ingénieur.**

Evolution référentiel Bachelor 2024

Chapitrage conforme à R&O Ingénieur

Champ A : L'école et sa gouvernance

Champ B : Le management de l'école : son pilotage, son fonctionnement et son système qualité

Champ C : Les ancrages et partenariats

Champ D : La Formation Bachelor

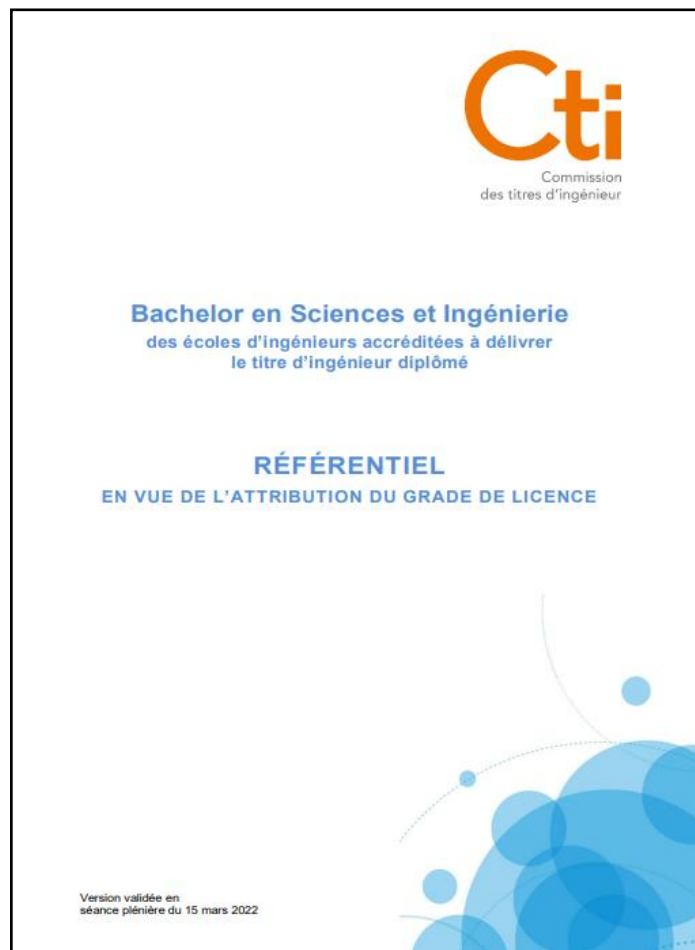
Champ E : Recrutement des élèves

Champ F : Vie étudiante et vie associative des élèves

Champ G : L'insertion professionnelle des diplômés



Référentiel BSI - 2024



29 pages

Exemple de page

A. L'ECOLE ET SA GOUVERNANCE

Eléments spécifiques au R&O de la formation d'ingénieurs applicables au Bachelor

A.1 Identité et autonomie

L'école a une identité effective et une implantation visible ; une organisation clairement définie dans des textes statutaires lui permettant de réaliser dans de bonnes conditions sa mission, ses formations d'ingénieur et son projet de formation de Bachelor.

A.2 Stratégie

A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale

L'école a construit une stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale qui irrigue son organisation, son fonctionnement et chacune de ses missions. Celle-ci est déclinée en objectifs qui font l'objet d'un suivi.

A.2.2 Politique de site

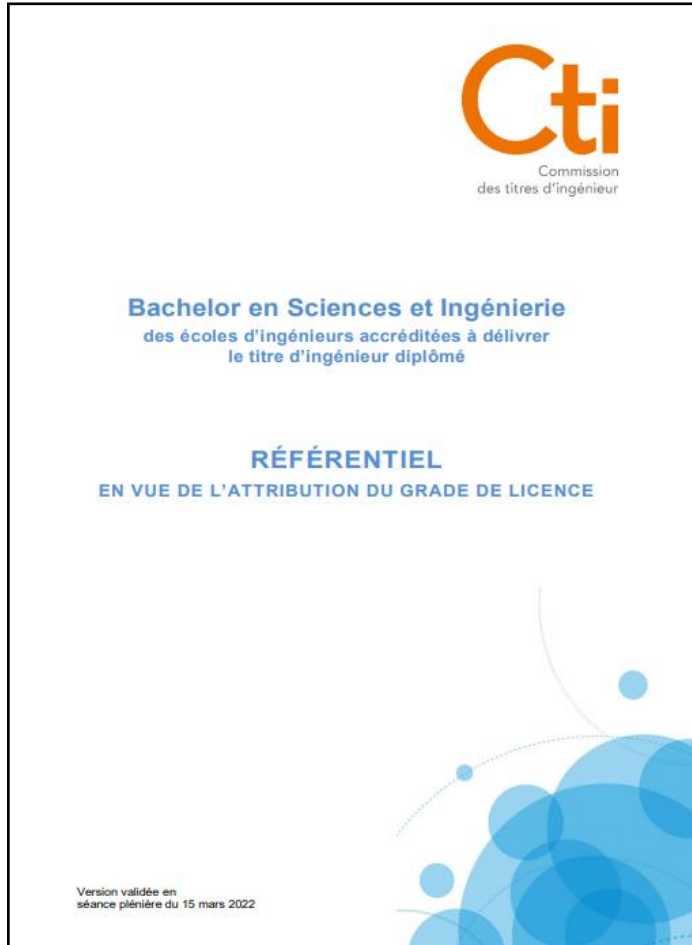
Pour participer au développement de l'attractivité et du rayonnement des territoires aux niveaux local et régional, l'établissement développe des synergies avec ses partenaires, notamment par l'inscription dans une politique de site.

L'établissement veille à la cohérence, la complémentarité et la non-concurrence du diplôme dont il souhaite qu'il puisse conférer le grade de licence avec d'une part ses autres diplômes, notamment les diplômes nationaux pour lesquels il est accrédité, et d'autre part l'offre de formation des différents établissements du site.

Liste des éléments de preuve

A.2.2.P1	Accords et conventions de partenariat locaux et régionaux qui intègrent et/ou ont un impact sur la formation de Bachelor	Lien DN	
A.2.2.P2	Complémentarité de la formation de Bachelor par rapport aux formations de même niveau sur le site	Lien DN	
TCG.5.1	Part des étudiants du programme poursuivant leurs études dans les formations du site hors de l'établissement d'origine	Rappel valeurs indicateur TCG.5.1 (Annexe 2)	RAE et Lien DN
TCG.5.2	Part des enseignants-chercheurs de la formation inscrits dans les équipes de recherche du site	Rappel valeurs indicateur TCG.5.2 (Annexe 2)	RAE et Lien DN
TCG.5.3	Nombre de projets de formation et/ou de recherche dans le domaine de la formation partagés avec d'autres établissements de formation et de recherche du site	Rappel valeurs indicateur TCG.5.3 (Annexe 2)	RAE et Lien DN

Référentiel BSI - 2024



A la fin de chaque chapitre : liste des éléments de preuves

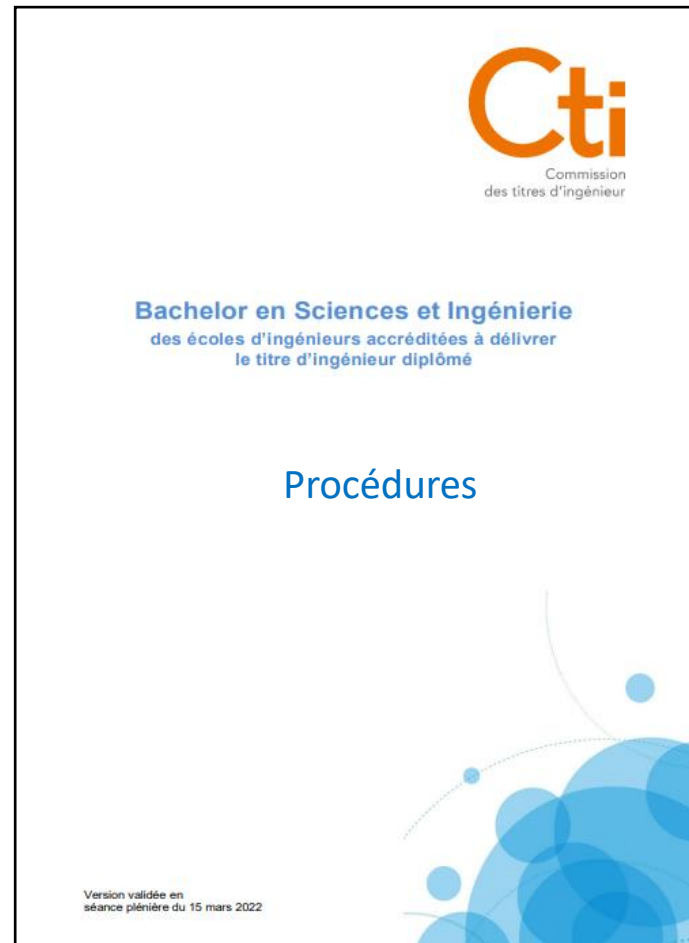
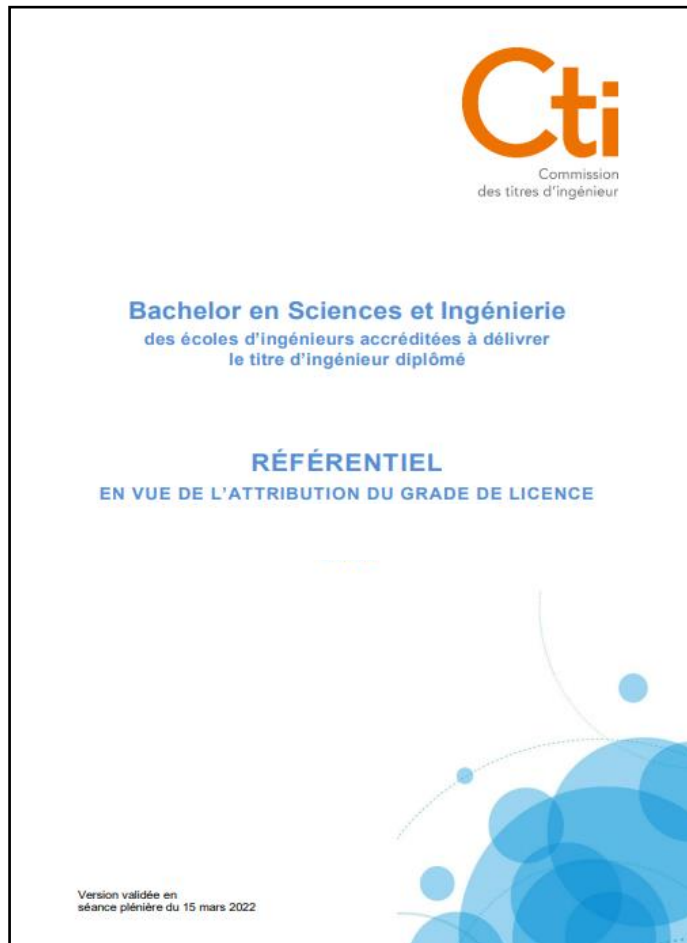
Exemple chapitre A

Liste des éléments de preuve

	A.2.2.P1	Accords et conventions de partenariat locaux et régionaux qui intègrent et/ou ont un impact sur la formation de Bachelor	Lien DN	
	A.2.2.P2	Complémentarité de la formation de Bachelor par rapport aux formations de même niveau sur le site	Lien DN	
	TCG.5.1	Part des étudiants du programme poursuivant leurs études dans les formations du site hors de l'établissement d'origine	Rappel valeurs indicateur TCG.5.1 (Annexe 2)	RAE et Lien DN
	TCG.5.2	Part des enseignants-chercheurs de la formation inscrits dans les équipes de recherche du site	Rappel valeurs indicateur TCG.5.2 (Annexe 2)	RAE et Lien DN
	TCG.5.3	Nombre de projets de formation et/ou de recherche dans le domaine de la formation partagés avec d'autres établissements de formation et de recherche du site	Rappel valeurs indicateur TCG.5.3 (Annexe 2)	RAE et Lien DN

Référentiel Bachelor 2024

L'école produit



Rapport d'auto-évaluation
30 pages



Dossier numérique
49 Mo

Architecture du dossier numérique – Annexe 6

- Éléments de preuves du chapitre A
- Éléments de preuves du chapitre B
- Éléments de preuves du chapitre C
- Éléments de preuves du chapitre D
- Éléments de preuves du chapitre E
- Éléments de preuves du chapitre F
- Éléments de preuves du chapitre G
- Tableau des critères du grade de licence & Éléments de preuves du tableau des critères du grade de licence (selon format annexe 2)
- Maquette pédagogique de la formation (selon format annexe 3)
- Syllabus de la formation (selon format annexe 4)
- Mini CV des enseignants (selon format annexe 5)

BSI, Maquette pédagogique – Annexe 3

Semestre	Code	Libellé UE	Libellé ECUE	Total heures	ECTS	Heures / modalité pédagogique				Noms des enseignants	Permanent de l'école (et de l'éventuelle école en convention)			Intervenant extérieur	
						CM	TD	TP	Projet		Enseignant chercheur (docteur)	Enseignant non chercheur (docteur)	Enseignant non chercheur (non docteur)	Académique (Enseignant, Enseignant-Chercheur, Chercheur)	Socio-économique
S1	UE1	Informatique et système d'information		60	4										
S1	UE1_1		Algorithme	15			15			D. Bernier		15			
S1	UE1_2		Architecture N-tiers	15			15			G. Alphonse P. Petit	8		7		
S1	UE1_3		Base de données relationnelles	15				15		M. Antoine	15				
S1	UE1_4		Programmation	15				15		P. Catherine					15
S1	UE2	Développement des applications web et mobile etc...													
			Total	120	4	0	30	30	0		23	15	7	0	15

Format du syllabus

Annexe 5

Libellé de l'UE (Unité d'enseignement)					
Durée de l'UE	N heures :	CM :	TD :	TP :	Projet :	Crédits ECTS :
Thèmes abordés						
Compétences visées						
Acquis d'apprentissages visés						
Libellé de L'ECUE						
Durée de l'ECUE	N heures :	CM :	TD :	TP :	Projet :	Coefficient interne à l'UE :
Prérequis de l'ECUE						
Objectifs de l'ECUE						
Contenu de l'ECUE (grands chapitres)						
Méthodes et/ou moyens pédagogiques						
Modalités d'évaluation						
Nom(s) du ou des enseignants						
Bibliographie / webographie						

Format type des mini-cv des enseignants

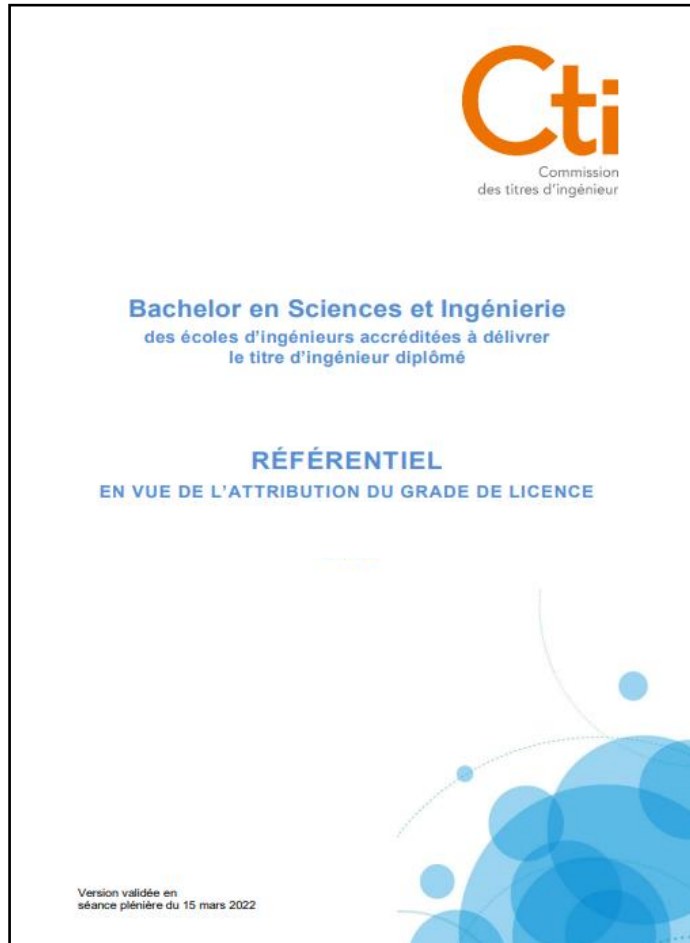
Annexe 5

Joindre les mini-CV des enseignants sous format d'une page A4 maximum.

Les mini-CV incluent :

- Leur statut : enseignant/ enseignant-chercheur/ permanent / vacataire académique / vacataire socio-économique ;
- Leur parcours académique ;
- Leurs publications majeures les 5 dernières années.

Points de vigilance



BSI, Grille des critères du grade de licence

TCG.1	Garantir la qualité académique et un adossement à la recherche	A renseigner sur le périmètre de la formation
TCG.1.1	Nombre et part des enseignants permanents dans la formation (indispensable)	Minimum 4 >40 % des enseignements scientifiques et techniques réalisés par des permanents de l'école (ou d'établissement d'enseignement supérieur partenaire en convention pour la formation)
TCG.1.2	Nombre et part des enseignants docteurs, de la ou des disciplines pertinentes, dans la formation (indispensable)	>25% des enseignements scientifiques et techniques réalisés par des enseignants titulaires de doctorat, permanents de l'école (ou d'établissement partenaire en convention pour la formation)
TCG.1.3	Nombre et part des personnels enseignants-chercheurs, de la ou des disciplines pertinentes, dans le corps enseignant de la formation (indispensable)	>25% des enseignements scientifiques et techniques réalisés par des enseignants chercheurs permanents de l'école (ou d'établissement d'enseignement supérieur partenaire en convention pour la formation)
TCG.1.4	Nombre et qualité des publications scientifiques par enseignant du programme (indispensable)	1 publication tous les 2 ans par enseignant chercheurs du programme (sur une durée de 5 ans)
TCG.1.5	Autres indicateurs de productions scientifiques (ex. brevets (CTI) ; études de cas, chapitres d'ouvrage dans revues non référencées (CEFDG) ; listes définies par disciplines) liés aux domaines de formations correspondant au diplôme (conseillé)	Pas de seuil minimal mais favorisé Indiquer les autres productions scientifiques
TCG.1.6	Nombre de diplômés s'inscrivant dans le diplôme de niveau supérieur (niveau master ou doctorat) (conseillé)	Pas de seuil minimal Rappel : Le Bachelor n'est pas un diplôme intermédiaire dans une formation d'ingénieurs en 5 ans. Le bachelor n'est pas non plus un cycle préparatoire intégré.



Scopus[®]
Google
scholar

BSI, Grille des critères du grade de licence



TCG.2	Préparer l'insertion professionnelle	A renseigner sur le périmètre de la formation
TCG.2.1	Part des professionnels issus du monde socioéconomique du programme (indispensable)	>25% des enseignements
TCG.2.2	Taux d'emploi à 18 mois et à 30 mois des diplômés du programme (indispensable)	>90% hors poursuite d'études (18 mois, 30 mois) A observer après insertion
TCG.2.3	Taux de poursuite d'études à un niveau supérieur (conseillé)	A observer après insertion
TCG.2.4	Part des diplômés en emploi en CDI à 18 mois et à 30 mois (indispensable)	>50% des emplois dans la cible métier A observer après insertion

BSI, Grille des critères du grade de licence



TCG.4	Définir une politique sociale pour permettre l'accès de tous à la formation	Existence d'une politique sociale déclinée sur le périmètre de la formation. S'il s'agit d'une formation en création faire référence aux données actualisées sur le périmètre de l'école. Appréciation de la trajectoire suivie par l'établissement pour atteindre le taux de 20% (lors du renouvellement).
TCG.4.1	Part des étudiants boursiers sur critères sociaux (conseillé)	>20% en FISE Non significatif en FISA
TCG.4.2	Part des étudiants du programme soutenus par l'établissement (conseillé)	>20% d'étudiants aidés par la bourse école / an en FISE Non significatif en FISA
TCG.4.3	Montant des aides de l'établissement distribuées au sein du programme (conseillé)	>20% du montant des frais de scolarité pour les étudiants qui le nécessitent / an en FISE Non significatif en FISA

BSI, Grille des critères du grade de licence



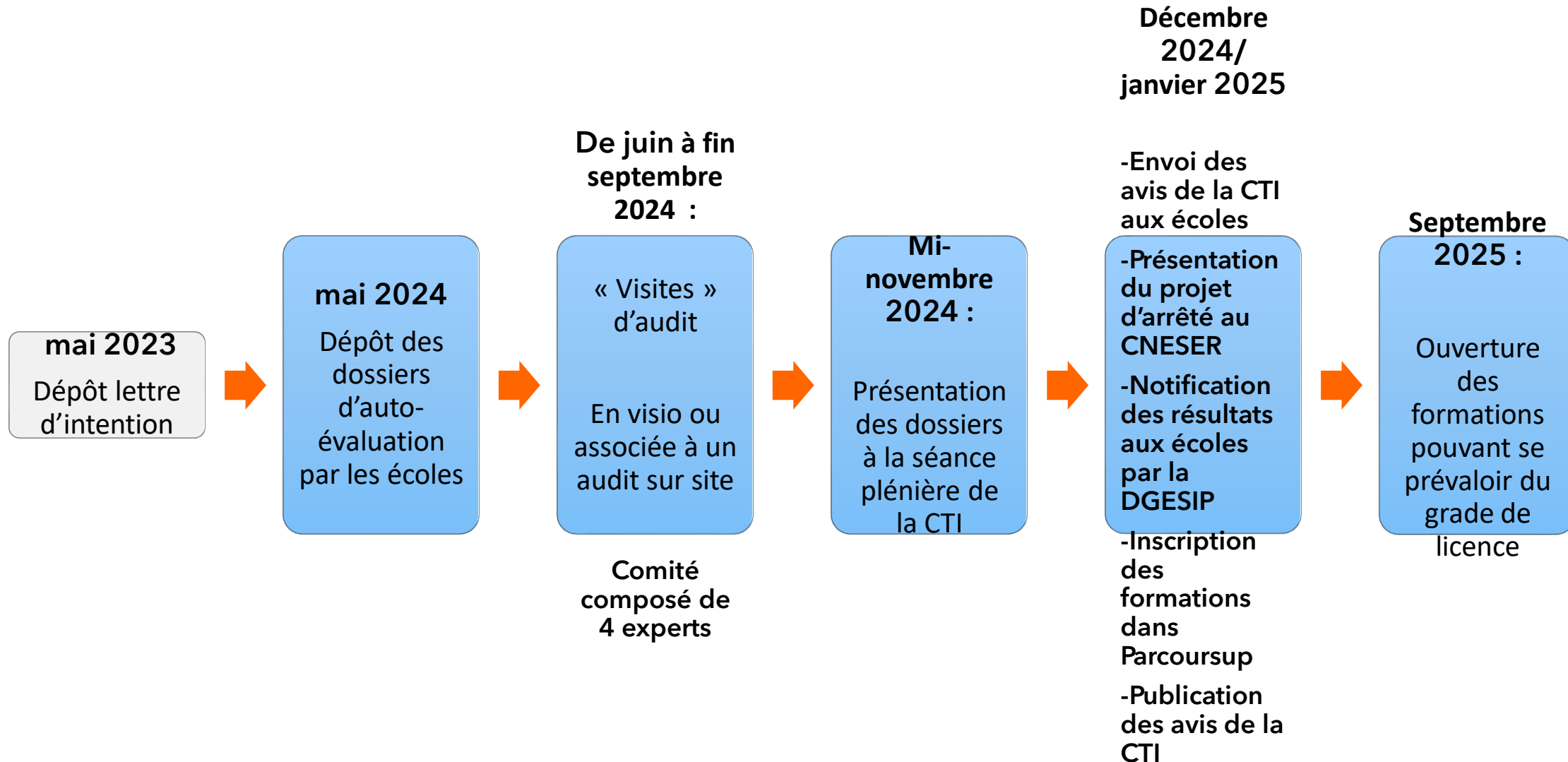
TCG.5	Inscrire son offre de formation dans la politique de site	Le site est entendu dans le sens de l'ordonnance de 2018 et est appréhendé dans le sens d'inscription dans le territoire
TCG.5.1	Part des étudiants du programme poursuivant leurs études dans les formations du site hors de l'établissement d'origine (conseillé)	Pas de seuil minimal
TCG.5.2	Part des enseignants-chercheurs de la formation inscrits dans les équipes de recherche du site (indispensable sous réserve de l'existence ou de la faisabilité d'une inscription dans la politique de site)	La majorité, soit supérieur à 50%
TCG.5.3	Nombre de projets de formation et/ou de recherche dans le domaine de la formation partagés avec d'autres établissements de formation et de recherche du site (indispensable)	Au moins un projet de formation et/ou de recherche dans le domaine de la formation s'inscrit dans la dynamique scientifique du site

BSI, Grille des critères du grade de licence

TCG.6	Favoriser la mobilité internationale	A renseigner sur le périmètre de la formation
TCG.6.1	Part des étudiants en mobilité entrante/sortante (indispensable)	Sortante : 100% Entrante : pas de seuil mais favorisé
TCG.6.2	Part des enseignants-chercheurs et enseignants en mobilité entrante/sortante (conseillé)	Pas de seuil minimal
TCG.6.3	Nombre et qualité des partenariats étrangers (indispensable)	Focus plus sur la qualité que sur la quantité



BSI : processus et calendrier 2024



Evolutions référentiel Bachelor 2024

circulaire relative aux règles d'élaboration et de délivrance des diplômes nationaux parue au **BOESR le 1er juin 2023** :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/2023/Hebdo22/ESRS2312764C>

"La délivrance du diplôme s'effectue sur la base de l'arrêté d'accréditation en vigueur au moment où l'étudiant a pris sa dernière inscription pour l'obtention du diplôme concerné."

Si formation antérieure répond aux critères de la circulaire => vérification par la CTI que la formation réalisée répond aux attentes du référentiel

Bachelor Hybride

- **Les Bachelors hybrides double compétences** ont une durée d'études supérieure à trois ans et correspondent à plus de 180 ECTS.
- **Leur évaluation est basée sur ce référentiel complété par des critères correspondant au deuxième domaine de formation.**
- Lorsque ce dernier est le **management**, l'évaluation est réalisée **conjointement avec la CEFDG** (Commission d'Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion) en combinant le référentiel du Bachelor en Sciences et Ingénierie de la CTI et celui du Bachelor en Management de la CEFDG.

Période	Actions	Protagonistes
Novembre 2024	Audition des écoles au ministère, délibérations et prises d'avis par la commission conjointe CEFDG-CTI	Les équipes d'audit des deux commissions Les écoles d'ingénieur et de management Des représentants de la CEFDG et de la CTI L'équipe permanente de la CTI et de la CEFDG La DGESIP et les greffes
décembre 2024	Signature des avis conjoints par les Présidentes des deux instances	Equipes permanentes Présidentes de la CEFDG et de la CTI

Allocution

Thierry CARLIER

Directeur général adjoint
direction générale de l'armement,
Ministère des armées



Organisation de l'après-midi

Jean-Louis Allard

Vice-Président de la CTI

Collège académique



Organisation de l'après-midi

14h30 Ateliers thématiques

Atelier 1 : Les écoles dans leur environnement. (salle 2.3.29)

Atelier 2 : La recherche (salle 1.2.12)

Atelier 3 : L'international (salle 2.2.34)

Atelier 4 : Cohérence entre compétences visées et formations (Amphi R112)

Atelier 5 : Qualité et amélioration continue (salle 1.3.24)


Atelier 6 : Rôles de l'entreprise (salle 1.3.18)

Atelier 7 : Les étudiants parties prenantes dans les évolutions d'écoles et de l'évaluation (salle 1.2.11)

15h30 Clôture du colloque

15h45 Rendez-vous individuels entre les écoles de la campagne 2023-2024 et le rapporteur principal de leur dossier

19h00 Fin des rendez-vous individuels et du colloque

The background of the slide features a solid orange color with several overlapping, semi-transparent circles in various shades of yellow and orange, creating a bokeh effect.

PAUSE DEJEUNER 13h15-14h30 Hall d'accueil

Ateliers de l'après-midi

14h30 Ateliers thématiques

Atelier 1 : Les écoles dans leur environnement. (salle 2.3.29)

Atelier 2 : La recherche (salle 1.2.12)

Atelier 3 : L'international (salle 2.2.34)

Atelier 4 : Cohérence entre compétences visées et formations (Amphi R112)

Atelier 5 : Qualité et amélioration continue (salle 1.3.24)

Atelier 6 : Rôles de l'entreprise (salle 1.3.18)

Atelier 7 : Les étudiants parties prenantes dans les évolutions d'écoles et de l'évaluation (salle 1.2.11)

15h30 Clôture du colloque

15h45 Rendez-vous individuels entre les écoles de la campagne 2024-2025 et le rapporteur principal de leur dossier

19h00 Fin des rendez-vous individuels et du colloque

Clôture du colloque

Elisabeth Crépon
Présidente de la CTI



The background of the slide is a solid orange color. Overlaid on this are several large, semi-transparent circles in various shades of yellow and orange, creating a bokeh or abstract pattern. A white horizontal bar runs across the middle of the slide, containing the text.

Fin du colloque 2024